

Défense : découvrir le passé pour réfléchir sur l'avenir



Le patrimoine du ministère des Armées constitue un héritage de l'histoire de la Nation et des principes qui ont maintenu sa cohésion au cours des siècles.

Dominique Espinasse, sous-directrice de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), l'a présenté à la presse, le 8 septembre 2022 à Paris, à l'occasion des « Journées européennes du patrimoine » des 17 et 18 septembre. En 2021, malgré les restrictions sanitaires dues à la pandémie du Covid19, 109.000 personnes ont visité 82 sites militaires. En 2022, 91 sites ont été inscrits. La fréquentation moyenne du patrimoine du ministère se monte à 125.000 visiteurs par an.

Patrimoine durable. Le ministère des Armées dispose du deuxième patrimoine de l'Etat, après celui du ministère de la Culture. Témoins de l'histoire militaire, l'Hôtel national des Invalides et l'École militaire à Paris, le château de Vincennes

et le lycée militaire de Saint-Cyr-l'École constituent ses biens immobiliers en Ile-de-France. Ceux en province incluent les lycées militaires de la Flèche et d'Autun, les châteaux de Brest et de Lunéville, les citadelles et les hôtels de commandement. Ses biens mobiliers concernent : les collections des musées militaires, plus d'un million d'objets ; celles du Service historique de la défense (SHD) à Vincennes, un million d'ouvrages, plus de 450 km linéaires d'archives et 50.000 cartes et plans ; celles de l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), 13 millions de photos et 36.000 films ; celles de 53 unités documentaires et bibliothèques. Le patrimoine mémoriel inclut 290 nécropoles, 2.170 « carrés militaires » et 1.000 lieux de sépulture dans environ 80 pays. En outre, dix endroits ont été labellisés « hauts lieux de la mémoire nationale » : le Cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) ; le Cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse) ; l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin) ; le Mont-Valérien (Hauts-de-Seine) ; le Mémorial des martyrs de la déportation de l'île de la Cité (Paris) ; le Mémorial de la prison de Montluc (Rhône) ; le Mémorial du débarquement allié de Provence au Mont-Faron (Var) ; le Mémorial des guerres en Indochine (Var) ; le Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris) ; le Monument aux morts en opérations extérieures (Paris).

Politique culturelle. La DMCA dispose d'un budget annuel de 53,5 M€, dont 25,7 M€ pour la gestion du musée de l'Armée aux Invalides (*photo*), de celui de l'Air et de l'espace au Bourget et de celui de la Marine. Ce dernier compte cinq sites, celui de Paris devant rouvrir au second semestre 2023. Son réseau comprend : les délégués au patrimoine ; 13 musées d'arme (celui du Service de santé des armées et 12 de l'armée de Terre) ; le SHD (10 centres) ; l'ECPAD ; le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains ; les partenaires institutionnels et privés (producteurs de documentaires, éditeurs et mécènes). En 2019 (avant la pandémie), la fréquentation des musées militaires a totalisé plus de deux millions de visiteurs. Le SHD communique 133.000 documents d'archives et 6.500 ouvrages par an et effectue 176.000 recherches administratives. Chaque année, la DMCA apporte son soutien à 30 films et coéditions, collecte 750.000 photos et restaure 5 km d'archives. Sa politique culturelle porte sur l'archivage numérique, la valorisation du patrimoine militaire, l'entretien de la mémoire des conflits contemporains et la préparation de musées futurs.

Loïc Salmon

Défense : mémoire et culture, véhicules des valeurs militaires

Invalides : 350 ans de mémoire de la France combattante

Défense : la MCIC, promouvoir les armées dans le respect de la liberté de création